

## **COLLECTE DES GROS REBUTS**

### LE 20 MAI ET LE 7 OCTOBRE 2015

### **COLLECTE**

### **Vieux meubles**

- Électroménagers
- Matelas
- Sommiers
- Balançoires
- Bicyclettes
- Branches d'arbres (elles doivent être attachées en longueur de 1.75 mètres)

# MATÉRIAUX EXCLUS DE LA COLLECTE

- ❖ Blocs de béton
- \* Revêtement asphaltique
- Matériaux de construction
- Matériaux granulaires
- Produits domestiques dangereux
- Pneus
- Peinture
- Fenêtres, portes, treillis









Les objets à ramasser doivent être placés le long des rues et des trottoirs, mais en aucun cas dans la rue.

Veuillez prendre note que L'Écocentre de la MRC de Rivière-du-Loup au 100, Rue Delage est ouvert pour la période estivale du lundi au samedi de 8H à 16H.

